

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 10 (1896)

**Artikel:** Ex-libris de J.-L. de Loys

**Autor:** J.G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745208>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ici du lys blanc (*lilium candidum*) ou comme cela paraît plus probable du martagon rouge (*lilium chalcedonicum*). Les premiers rois qui l'ont adopté ne se sont probablement pas arrêtés à des considérations de ce genre ; ils ignoraient sans doute qu'il existe d'assez nombreuses variétés du lys.

Nous voyons du reste une preuve de leur ignorance dans la forme particulière qu'ils ont donnée à la fleur de lys. On dit bien qu'il suffit de relever deux pétales du lys des champs pour obtenir une ressemblance assez frappante avec le fleuron héraldique. Il y a là quelque chose de vrai, — pourvu que l'imagination fasse sa part, mais il nous paraît plus naturel d'admettre que le dessinateur ne connaissant pas la fleur qu'il voulait représenter en a créé un type de fantaisie, de même que la licorne, la panthère et nombre d'autres figures héraldiques sont des imitations d'animaux ou d'objets que l'on ne connaissait que par oui dire. Partout où le blason du moyen âge avait affaire à des choses vues il les traitait, à la vérité, d'une manière conventionnelle, mais suffisamment ressemblante à l'original pour qu'il pût être reconnu.

De ce qui précède nous nous permettrons de tirer les conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> La fleur de lys a existé comme emblème royal longtemps avant la naissance du système héraldique.

2<sup>o</sup> Les rois de France ont pris pour armoiries non la fleur des champs, mais le fleuron qui figurait déjà sur leur sceptre et leur couronne, ce qui explique pourquoi il est d'or et non pas blanc.

3<sup>o</sup> La fleur de lys est dans sa forme une conception imaginaire. Dans son essence elle ne représente ni un fer de lance, ni le lotus, ni un iris, mais bien le lys dont parle la Bible et dont la variété la plus connue en Occident est le lys blanc des champs.

JEAN GRELLET.

## Ex-libris de J.-L. de Loys

L'ex-libris que reproduit notre planche est assurément un des plus anciens, peut-être même le plus ancien du canton de Vaud. Il présente tous les caractères d'une planche de la seconde moitié du XVII<sup>me</sup> siècle. Les lambrequins touffus et empreints d'une certaine lourdeur, la régularité absolument symétrique du dessin, le genre du cartouche, tout indique cette époque.

Ce qui frappe en premier lieu, ce sont les dimensions de l'ex-libris. Sa grandeur est peu commune, mais surtout sa hauteur semble plus développée, que ne le comporterait sa largeur. Ceci provient du fait assez rare assurément que l'ex-libris a été tiré sur deux plaques dont les marques sont parfaitement distinctes sur notre original. Primitive-ment l'ex-libris ne comportait que les armoiries au bas desquelles se trouve la signature du graveur G. Le Clerc, puis le propriétaire fit graver une seconde plaque avec la légende renfermée dans un cartouche et qui est également signée des initiales du même graveur G. L. C. Ce

Georges Le Clerc était un graveur et géographe vaudois qui vivait à Lausanne et dont on connaît en particulier une belle *Carte du baillage de Lausanne* gravée en 1668. Elle est très recherchée.

Le propriétaire de cet ex-libris, Jean-Louis de Loys, seigneur de Marnand, était contrôleur général pour le gouvernement bernois, à Lausanne. Dans un acte de 1675, il est qualifié de « noble et généreux » seigneur de Villardin, Vuarens, Orzens, etc. La famille de Loys paraît être d'origine fribourgeoise. On trouve *Antoine Loys*, à Lausanne, en 1630 ; son fils *Mermet*, juré de l'officialité de Lausanne, en 1377 ; en 1480, *Janie Loys*, prieur de Lausanne ; en 1505, *spectable seigneur Etienne Loys* ; en 1544, *Noble et ègrège Jean-Louis Loys*, etc. A partir de cette époque, les membres de cette famille sont toujours qualifiés de « nobles ». Outre les seigneuries déjà mentionnées, celles de Middes, Prilliez, Denens, Cheseaux, Bettens ont encore à différentes époques été en mains de la famille.

Dans notre ex-libris, deux petits anges tiennent dans chaque main un clairon orné d'un pénon armorié. Ils représentent évidemment les quatre quartiers du titulaire qui seraient à dextre de Loys et Rosset, à senestre apparemment de Seyssel et Wagnière.

J. G<sup>t</sup>.

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE

### NOUVEAUX MEMBRES

Ont été reçus membres de la Société :

MM. Eug. Tattet, Château de la Garrière, par Mauvezin, Gers (France).

Albert Walter-Anderegg, peintre-héraldiste, Herrengrabenweg 3, Bâle.

Emile Keller, peintre héraldiste, 5, Maneggstrasse, Zurich.

### DONS REÇUS

De M. FRITZ SIEBER, à Bâle. « Basler Stadtbilder, alte Häuser und Geschlechter », von F.-A. Stocker Basel, 1890.

De l'*Institut héraldique Italien*. « Calendario d'oro », pubblicazione ufficiale dell'instituto araldico italiano Anno VIII 1896.

De M. CH. BÜHLER, à Berne. Une superbe collection d'environ 40 grandes photographies des peintures héraldiques de ce maître, formant la partie essentielle de son œuvre.

*Du même*. Un grand dessin original de feu le Dr Stantz, représentant les armes de l'abbaye des boulangers de Berne.

*Société neuchâteloise de Géographie*. Son « Bulletin », tome VIII, 1894-1895.

### RÉUNIONS DE SECTIONS (Zweigsitzungen).

Estimant que la formation de sections est pour les Sociétés un élément de prospérité, les membres neuchâtelois de notre Société se sont, dès son origine, réunis périodiquement pendant le courant de